

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **E.G.C. Yverdon S.A., en liquidation, Yverdon-les-Bains***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 04.02.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **09.04.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
E.G.C. Yverdon S.A., en liquidation, à l'att. Alain Bonnevaux, rue de l'Industrie 21, 1450 Sainte-Croix
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Etude Noverraz & Pittet, Notaires
1002 Lausanne

(04912032)